CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E5841** **VALABLE JUSQU'AU** **09/11/2027**

ÉDITÉ LE 29/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/01/1996

Forme juridique : SARL

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE B403442585
Siret : 403 442 585 00036
Code NACE : 4331Z
Numéro caisse de congés payés : 7135775
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 403202P

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 403202P

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : HAUTE TECHNICITE PLATRERIE

Sigle : H.T.P.
15 CHEMIN DE LA VAL PRIOUT
31450 AYGUESVIVES

Téléphone : 05 61 81 25 36 **Fax :** 05 61 81 38 33
Portable : 06 07 29 89 38
Responsabilité légale :
CROUZIL VIRGINIE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet :

E-mail : sarl.htp@wanadoo.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 312 289 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6611	Fourniture et pose de plafonds suspendus modulaires (Technicité courante)	2	16/09/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/09/2026 16:52

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.